



PROMOTION DES LANGUES ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

ANNEE 2021-2022

COMMENT PROGRESSER EN LANGUES ET COMMENT PARTIR FAIRE SES ÉTUDES À L'ÉTRANGER?



PRESENTÉ ET RÉALISÉ PAR :

ATTIA Sarah
BERARDI Romane
DOMON--STASIAK Josépha
EL GOUD Shaïma
NABET Nina
ZAMZAMI Salma

SOMMAIRE

Progresser en langues :

- Ateliers et formations aux examens proposés par la maison des langues.....page 1
- Passer des certifications.....page 2
- Les conseils des professeurs de l'IUT de Reims.....page 4
- Les initiatives locales.....page 6

Partir étudier à l'étranger :

- Les programmes d'échanges.....page 7
- Les aides disponibles.....page 9
- Témoignages d'étudiants de l'IUT ayant réalisé un semestre à l'étranger.....page 10

Retrouver à cette page l'accès vers l'intégralité des interviews!!

Travailler à l'étranger et séjours linguistiques :

- Le service volontaire européen.....page 11
- Les aides et accompagnements de pôle emploi.....page 11
- Les aides d'Europass.....page 13



PROGRESSER EN LANGUES

Ateliers et formations aux examens proposés par la maison des langues

La maison des langues fait partie des CEREL (Centres de Ressources et Espaces Langues) qui accueillent des étudiants qui ont un projet de mobilité internationale et qui souhaitent améliorer leurs compétences dans la langue du pays ciblé, ou bien des étudiants qui souhaitent simplement s'initier ou se perfectionner dans la langue de leur choix. Les centres proposent ainsi de préparer un plan de formation qui tient compte des objectifs et du temps que l'étudiant souhaite consacrer à son apprentissage.

Les formations aux examens :

La Maison des Langues propose divers services tels que des solutions pour bien se préparer aux examens avec :

- Un accès à la plateforme d'apprentissage des langues **ALTISSIA**, accessible via le bureau virtuel, qui propose un large panel d'exercices ayant pour but de progresser et d'apprendre plus de 23 langues différentes. Accès à la plateforme via le Bureau virtuel.
- Le **webcours** "Préparation au **TOEIC** Listening and Reading", qui propose près de 60h de préparation aux certifications.

Les ateliers :

Elle propose également des activités linguistiques comme :

- **Le speaking club** : des ateliers de conversation en anglais et en allemand réservés aux étudiants et animés par Madame Louise Roselet.
- **L'english Debate club** : des débats sont organisés autour de sujet du quotidien afin d'améliorer l'expression orale de chacun. Ils ont lieu à la bibliothèque Robert de Sorbon.
- **L'english Reading club** : il permet à chacun de lire, discuter et créer de l'art et de la littérature du monde anglophone. Ce club a lieu à la bibliothèque Robert de Sorbon plusieurs fois par semaine.
- **Le cooking club** : ces séances de cuisine sont proposées sur Zoom. Chacun participe de chez soi pour préparer des plats du monde entier et utilise donc sa propre cuisine et ses propres ingrédients.
- **La table anglaise** : c'est une heure de détente où chacun apporte à manger et s'entraîne en anglais en même temps. Durant ces séances, des sujets d'actualité sont abordés ou bien tout le monde profite d'une partie de jeux de société. Elles ont lieu à la cafétéria du bâtiment 18 sur le campus Croix Rouge.
- **L'allemand pour débutant** : ces cours s'adressent aux débutants de niveau A1. Les étudiants peuvent apprendre les bases de la langue en se concentrant uniquement sur la langue parlée et la grammaire.



Chacun de ces ateliers nécessitent une inscription via le compte universitaire. Elles se font via le bureau virtuel, puis il faut cliquer sur l'onglet « Mes cours », « Cours en ligne », « Moodle », « Rechercher un cours » : «Ateliers de conversation».

Sinon, vous pouvez vous inscrire aux différents ateliers et formations proposés par la maison des langues grâce à ce lien : <https://www.univ-reims.fr/formation/apprendre-les-langues-etrangees/la-maison-des-langues/la-maison-des-langues.8256,15736.html>

PROGRESSER EN LANGUES

Passer des certifications

Il existe diverses certifications en langues vivantes étrangères permettant d'attester de votre niveau et qui peuvent vous permettre d'effectuer un cursus à l'étranger, de valider votre diplôme ou encore de postuler à certains emplois.

Il est nécessaire de prêter attention à la durée de validité de la certification que vous souhaiteriez passer ainsi qu'à la reconnaissance portée sur cette certification.

Certaines comme le LINGUASKILL Anywhere peuvent être passées à distance, d'autres peuvent être passées en candidat libre dans un centre d'examen public et enfin elles peuvent être effectuées dans un centre de passation privé (inscription dépendant de son appartenance aux écoles, universités...).



La maison des langues est habilitée à délivrer diverses certifications. Elle est ainsi accréditée à faire passer des certifications comme :

- **La certification voltaire**, elle évalue la maîtrise de l'orthographe française. Cette certification, vous permet de démontrer vos capacités à écrire sans faute (épreuve Orthographe) et à produire un discours cohérent et structuré (épreuve Expression).
- **Le TOEIC**, (Test Of English for International Communication) est un examen d'anglais standardisé largement reconnu à l'international. Son but est d'évaluer la capacité des personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle à communiquer dans un environnement professionnel anglophone.
- **Le DELF et le DALF**, qui attestent du niveau de français grâce à une certification officielle délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et reconnue internationalement. Ils évaluent les quatre compétences de la communication : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite, ainsi que la production orale.

Vous pourrez trouver plus d'informations sur les autres certifications proposées par la maison des langues (TOEFL, CLES, DELE, TCF) sur le lien suivant :

<https://www.univ-reims.fr/formation/apprendre-les-langues-etrangees/la-maison-des-langues/le-centre-de-certification-en-langue/le-centre-de-certification-de-la-maison-des-langues.11398,20495.html>

PROGRESSER EN LANGUES

Passer des certifications

Il existe également d'autres certifications prestigieuses auxquelles vous pouvez vous inscrire :

- Le diplôme **Cambridge English Certificate** (CEC) se décline sous plusieurs versions selon votre niveau. Cette certification va prouver votre capacité à comprendre et à pratiquer l'anglais du quotidien. Elle est reconnue à l'international et certifie votre niveau sur l'échelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).



**Cambridge
Assessment
English**



- Le **IELTS** (International English Language Testing System) est un examen d'anglais standardisé administré par l'université de Cambridge, le British Council et IDP Education Australia de plus en plus reconnu à l'échelle internationale. Il est utilisé pour évaluer le niveau d'anglais de personnes désirant poursuivre des études ou travailler dans un environnement anglophone.

- Les certificats du **Goethe-Institut** sont reconnus au niveau international et ont été conçus pour attester des connaissances en allemand en tant que langue étrangère ou seconde langue. Il s'adapte à votre niveau.



Pour plus d'informations voici les liens vers les sites officiels de ces certifications :

- Pour le Cambridge : [Cambridge English Certificate \(CEC\)](#)
- Pour le IELTS : [IELTS Home of the IELTS English Language Test](#)
- Pour les Goethe-Institut: [Goethe-Institut Frankreich](#)

PROGRESSER EN LANGUES

Les conseils des professeurs de l'IUT de Reims

Conseils pour l'apprentissage des langues en générale :

- Utiliser des applications comme DUOLINGO avec un large choix de langues et un apprentissage progressif / gratuit / ludique.
- Utiliser la plateforme « Quizlet » pour vos révisions de vocabulaire, elle permet de faire vos propres listes puis de réviser sous forme de jeux interactifs ou de mini tests.
- Regarder ses séries en Version Originale (sous-titrée ou non) : être exposé à la langue et à la culture étrangère vous aidera beaucoup même si vous ne vous en rendez pas compte.
- Être attentif et participer en classe vous permettent de travailler votre expression orale, votre mémorisation mais aussi de perfectionner votre accent.
- Réaliser et compléter progressivement un glossaire avec les mots de vocabulaire/ traduction vus en classe. Utiliser des ressources fiables, comme les dictionnaires en ligne suivant :
www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues
<https://www.wordreference.com/fr/>
- Utiliser les périodiques et ouvrages en langue étrangère mis à disposition par l'URCA: Accès via le Bureau virtuel et cliquer sur l'onglet « Bibliothèque », « Bibliothèque universitaire », suivre le lien proposé, rubrique « Bibliothèque numérique ».

PROGRESSER EN LANGUES

Les conseils des professeurs de l'IUT de Reims

Aides à l'apprentissage de l'anglais :

Les Applications et plateformes en ligne disponibles :

- « **Test-English.com** » sur internet, c'est un site très complet pour vos révisions grammaticales et lexicales ainsi qu'une pratique de la compréhension orale.
- Application « **English Test TOEIC** », plateforme très complète qui vous permettra de vous entraîner gratuitement au TOEIC.

Les livres conseillés :

- Les livres accessibles à la Bibliothèque Universitaire tels que *Grammaire vocabulaire du test TOEIC*, *La bible officielle du TOEIC*, *Nouveau TOEIC le pack réussite* réalisés par l'ETS l'organisme officiel du test TOEIC
- Les livres de remise à niveau en grammaire « *Get It Right! Grammaire anglaise* » par A. Davoudi, Éditions Ellipses

Aides à l'apprentissage de l'espagnol :

Différents sites internet mis à votre disposition :

- <http://www.videoele.com/>; vidéo de compréhension orale à écouter avec la transcription écrite ou non, à choisir selon votre niveau.
- www.espanolfacile.com; révisions de grammaire et de conjugaison avec un rappel des différentes règles et des exercices autocorrectifs.
- <https://fr.ver-taal.com>; exercices de vocabulaire et de grammaire avec audio.
- <https://elpais.com/>; journal espagnol renommé afin de vous entraîner aux exercices de compréhension écrite.

Aides à l'apprentissage de l'allemand :

Sites internet disponibles :

- **Lingohut** vous permettra de réviser et d'apprendre le vocabulaire de base.
- **Lerangerman** vous permettra de vous entraîner à la compréhension et à la prononciation.

PROGRESSER EN LANGUES

Les initiatives locales

Il existe plusieurs groupes Facebook, dont vous trouverez des exemples ci-dessous, qui ont pour but de mettre en relation toute personne souhaitant de l'aide en langue :

- **Le Café des langues de Reims** : Depuis 2002, le café des langues de Reims propose aux personnes passionnées de langues, quel que soit leur niveau, de converser sur différents sujets autour d'un café, d'une boisson, d'un thé... Le café des langues est ouvert à tous les profils et à tous les âges : des étudiants, des personnes âgées, des Français qui viennent booster leur niveau ou encore aux étrangers qui viennent visiter la ville. Vous y trouverez essentiellement de l'Allemand et de l'Anglais, mais pourrez également vous installer à une table pour vous entretenir en espagnol ou en italien. Le café des langues permet donc des échanges interculturels.

Le groupe Facebook recense également les publications des personnes organisant des rencontres en langue à Reims et celles souhaitant de l'aide pour des projets (rédaction de mémoire en anglais, recherche pour des études avec des natifs en langue étrangère...). Il propose également du vocabulaire essentiel à connaître, des liens vers des vidéos pour les curieux (conférence sur les origines des langues, vidéos YouTube pour progresser en langue...) ou encore des annonces sur les divers événements culturels de la région.

Le café des langues, c'est tous les samedis matin entre 10 h 30 et 12 heures au bar Shed, rue Gosset. Vous pouvez, vous présenter sur place, sans vous inscrire préalablement au groupe Facebook. Il suffit juste de payer sa consommation !

(13) Café des langues de Reims | Facebook

- **The Reims English Speaking Nights** : il s'agit d'un groupe Facebook ouvert aux assistants, étudiants, professeurs ou tout autre personne désirant avoir des conversations en langue anglaise.

Le groupe propose ainsi des rencontres entre anglophones ou encore des échanges de bons procédés. On peut retrouver par exemple des annonces de personnes qui proposent de l'aide en anglais et souhaitent recevoir en échange de l'aide pour améliorer leur français.

Il existe également de multiples annonces de professeurs, de tuteurs qui proposent des cours de langues (contre rémunération) ou encore d'aider des personnes dans leurs démarches administratives en langue étrangère.

<https://www.facebook.com/groups/1377877872502395>



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échanges



Partir avec l'université et l'IUT:

Au cours de leur BUT, les étudiants ont la possibilité de partir vivre et étudier un semestre à l'étranger grâce au programme de mobilités proposé par l'IUT. Ce programme met à disposition des dizaines de destinations principalement situées en Europe. Dans le but de faire un séjour à l'étranger, les étudiants doivent déposer leur candidature au sein de l'administration avant une date précise. Pour déposer sa candidature, l'étudiant doit répondre à quelques critères comme le fait d'avoir validé l'année précédant la mobilité, avoir le niveau de langue requis (B1 ou B2 en fonction de la destination), disposer d'un dossier académique de qualité et ils doivent rédiger une lettre de motivation. Ce dernier point permet de sélectionner les candidats dans le cas où il y en aurait beaucoup.

Notre IUT présente ses relations internationales sur les liens suivants :

- Lien du Bureau des Relations Internationales de l'IUT :
<https://www.iut-rcc.fr/international/etudier-a-l-etranger/l-international,21024,37065.html>
- Lien vers la carte interactive des destinations possibles par département :
<https://iut-info.univ-reims.fr/users/nocent/BR1/>

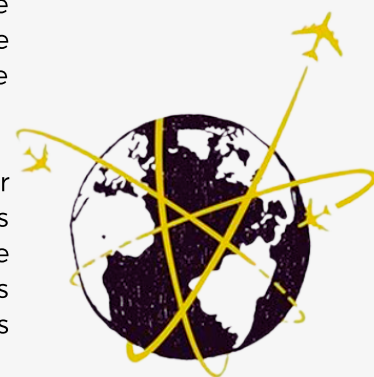
Les étudiants, selon leur département, ont le choix de séjourner dans une dizaine de villes européennes. En passant par le Sud avec l'Espagne ou l'Italie, le Nord avec le Danemark ou la Norvège. Ils ont aussi l'occasion de voyager en Allemagne, en Slovénie ainsi qu'en Turquie. De plus, l'IUT est aussi en relation avec le continent américain et notamment avec le Canada, 7 destinations sont situées au Sud-Est de ce pays. La plupart des villes proposées sont francophones et anglophones, elles permettent donc à chacun de partir et d'apprendre l'anglais à son rythme.

Toutes les informations concernant la mobilité de l'IUT sont disponibles sur le lien suivant :
<https://www.univ-reims.fr/international/mobilite-des-etudiants/partir-a-l-etranger/informations-utiles/informations-utiles,19754,33498.html>

Ce lien présente trois guides numériques concernant les thèmes de la mobilité, le type de mobilité (séjour d'études ou stage à l'étranger), le financement (bourse ERASMUS+, Aide à la Mobilité Internationale Ministérielle, aide de la région), ainsi que les contacts utiles à avoir comme le Directeur des Relations Extérieures et du Développement International.

Les destinations situées dans l'espace européen sont labellisées par ERASMUS+. Dans le cadre de leurs études à l'université de Reims, les étudiants peuvent postuler en ligne afin d'être accompagné dans le cadre de ce programme d'échange. Dans le lien suivant, on peut trouver toutes les informations utiles comme la procédure pour candidater, les documents administratifs, le financement, les destinations et les contacts utiles.

<https://www.univ-reims.fr/international/mobilite-des-etudiants/partir-a-l-etranger/programme-erasmusplus/erasmusplus-dans-le-cadre-du-programme-education-et-formation-tout-au-long-de-la-vie,19755,33368.html>



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échanges

Partir à l'étranger dans le cadre d'un des programmes proposés par le CRIJ :

Le CRIJ est le Centre Régional d'Information Jeunesse. Son objectif principal est d'informer, renseigner un maximum de personnes au sujet de la mobilité internationale. Ils suivent la lettre des 4 «A» : **A**pprendre **A**utre chose **A**illeurs **A**utrement.

Le CRIJ propose notamment aux étudiants de partir étudier à l'étranger au travers de programmes d'échange tels que :

Erasmus +, qui est un programme européen d'échanges d'étudiants qui permet d'étudier en Europe. Ils peuvent ainsi développer leurs connaissances des langues et des cultures étrangères.

Erasmus touche un large public. Les étudiants des universités ne sont pas les seuls concernés, il y a aussi les écoles de commerce, d'ingénieurs, d'art ainsi que certains BTS.

Pour partir, il vous suffit de contacter le service des relations internationales de votre établissement entre septembre et février de l'année en cours. Les critères de sélection varient selon les établissements, mais dans la plupart des cas on prend en compte vos résultats universitaires. Un niveau B2 en anglais est largement suffisant pour partir car dans beaucoup d'universités européennes, certains cours sont adaptés en anglais spécialement pour les étudiants internationaux.

Pour plus d'informations : Erasmus+ et les autres programmes d'échange - étudier à l'étranger (info-jeunes-grandest.fr)

**INFORMATION
JEUNESSE**



CRIJ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Erasmus+

De plus, le CRIJ peut vous aider à **partir à l'étranger à titre individuel**, c'est-à-dire sans établissement français de rattachement et sans programme d'échange. Vous devrez donc faire toutes les démarches vous-mêmes. Pour trouver votre école ou votre université vous pouvez consulter ces sites internet :

- **Euroguidance** : le réseau d'information sur les études en Europe
- **Ploteus** : le portail l'Union européenne
- **Masterportal** : études de Master à travers le monde
- **L'Association internationale des Universités**

Pour plus d'informations : Etudier à l'étranger à titre individuel : nos conseils (info-jeunes-grandest.fr)

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les aides disponibles



- **Les Bourses disponibles pour les études en Europe :**

Pour être éligible, il faut être en train de préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministre de l'Enseignement supérieur ou bénéficier d'une bourse sur critères sociaux, ou d'une aide spécifique annuelle, ou enfin être étudiant Erasmus + .

Il existe des aides disponibles pour le logement ou des aides financières :

- **Les bourses européennes** : elles sont proposées par l'UE et Erasmus +, que vous partiez étudier ou faire un stage en entreprise à l'étranger.
 - Bourse Erasmus+ études : Réservée aux étudiants du programme Erasmus+, 170€ à 370 €/mois pour une durée de 3 à 12 mois.
 - Bourse Erasmus+ stages : Réservée aux étudiants effectuant un stage en Europe, 320€ à 520€/mois pour une durée de 2 à 12 mois.
- **La bourse Marie-Curie** : également proposée par l'UE, elle est réservée pour les chercheurs et étudiants chercheurs.
- **Les bourses nationales** :
 - Les bourses sur critères sociaux : **AMI** (Aide à la Mobilité Internationale) de 400€/mois pour les séjours d'études ou stages allant de 2 à 9 mois.
 - Les bourses de coopération internationale : proposée par le ministère des Affaires étrangères (niveau Master minimum)

Vous trouverez plus d'informations sur le lien suivant: Aide à la mobilité internationale d'un étudiant | service-public.fr

- **Dans la constitution du dossier :**

Studiesup est une agence de placement universitaire à l'étranger qui propose de faire l'intermédiaire entre un étudiant et son université étrangère. L'agence propose ainsi d'aider les étudiants dans la constitution de leur dossier afin de mieux préparer leur projet d'études supérieures, de séjour linguistique ou de stage à l'étranger. Ainsi pour bénéficier d'un accompagnement, il suffit de remplir un formulaire de demande de renseignements pour ses études à l'étranger afin d'être contacté par un conseiller (qui aura préalablement analysé la demande de l'étudiant) qui fera une proposition. Ainsi si la proposition est retenue, le conseiller accompagnera l'étudiant lors de la constitution de son dossier pour mieux préparer son départ.

À noter que ces services auprès des étudiants et écoles françaises sont totalement gratuits.

Studiesup est accessible sur le lien suivant : ▷ [StudiesUp - Agence de placement universitaire à l'étranger](#)
Pour les étudiants souhaitant voyager après leur DUT, vous disposez également de la vidéo explicative suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=40vBhFs9tQs&t=31s>

Studies **UP**

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les aides disponibles



Buddy System

Dans l'intégration et les démarches administratives :

The Buddy system : il a pour objectif de mettre en relation un étudiant international et un étudiant local de l'URCA afin de faciliter l'intégration du nouvel arrivant pendant les premières semaines à l'URCA. L'étudiant local prend contact avec l'étudiant étranger et facilite son arrivée (accueil de l'étudiant, accompagnement à sa résidence universitaire...), il l'aide également dans ses démarches urgentes (ouverture d'un compte en banque, sécurité sociale, logement...) puis enfin l'aide à s'intégrer en lui faisant découvrir la ville, la région, l'université...

L'inscription se fait sur le lien suivant : <https://buddysystem.eu/fr/>

Vous trouverez plus d'informations sur le lien suivant : <https://www.univ-reims.fr/international/mobilite-des-etudiants/venir-etudier-a-l-urca/buddy-system/buddy-system-programme-de-parrainage-etudiant.19753.33891.html>

Témoignages d'étudiants de l'IUT ayant réalisé un semestre à l'étranger

Pour retrouver l'intégralité des interviews suivez ce lien:

https://www.cjoint.com/doc/22_01/LAykRWJpZep_Interview-des-etudiants-partis-etudier-un-semestre-a-l-etranger-1-3-.pdf

Mathis DEVIE, étudiant en DUT GEA, parti au CEGEP de Chicoutimi au Canada : *"Ce voyage m'a permis d'être plus autonome et indépendant. Cette expérience a été enrichissante, j'ai eu l'occasion de voir des paysages magnifiques et faire de belles rencontres. Ce voyage me sera utile pour le futur puisqu'il m'a permis d'étendre mon réseau professionnel, il sera possible que j'établisse un projet de vie au Canada."*

Anatole BERSILLON, étudiant DUT GEA, parti en Slovénie pour améliorer son anglais. *" Je trouve que partir à l'étranger est un excellent moyen d'avancer dans sa vie, que ce soit dans la découverte de soi ou la découverte des autres. Je vous recommande vivement le système de mobilité à l'IUT car on est bien informé en amont du voyage et pas livré à nous-même pendant, si on a des soucis ou des questions, il est là pour nous aider. J'ai ainsi pu bénéficier de la bourse Erasmus + et AMI."*

Mathis PAQUOLA, étudiant en DUT GEA, parti en Slovénie : *"Je trouve que c'est une opportunité de découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles personnes et de développer l'autonomie. Hormis les démarches administratives pour les inscriptions qui sont guidées par les universités, il suffit d'organiser son voyage et de partir."*

Julie DUC, étudiante en DUT GEA, partie en Espagne: *"Je ne retiens de mon voyage que du positif car j'ai pu découvrir une autre culture, des traditions différentes et aussi acquérir des compétences linguistiques en espagnol. Boursière ou pas, j'ai pu accéder à une bourse Erasmus afin de m'aider dans ma vie étudiante à l'étranger. Je recommande totalement le système de mobilité de l'IUT car c'est réellement une plus-value !"*

Milena TRELA, étudiante en DUT TC, partie à Montréal au Québec: *"J'ai déjà découvert une réelle appétence pour l'anglais. Je me suis ouverte au monde, à une nouvelle culture. C'est comme-ci j'avais ouvert une porte et maintenant je veux découvrir tout ce qui se passe en face de moi. Pour cela, j'ai pu bénéficier de la bourse AMI ainsi que de la RAMQ."*

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

Le service volontaire européen

Le **service volontaire européen** est un dispositif de mobilité en Europe qui dépend du programme européen Erasmus+.

Le SVE permet à des jeunes âgés de 17 à 30 ans de réaliser une expérience de solidarité au sein d'une association ou d'une collectivité située dans un autre pays européen et ce, pour une durée de 2 à 12 mois.

Les domaines des missions sont divers et bénéficient tous à la communauté locale : Protection de l'environnement, aide à la personne, insertion sociale, lutte contre les discriminations...

Aucun diplôme, ni de niveau en langues est nécessaire pour y participer. Il faut avoir une véritable volonté de s'engager pour la mission proposée.



Afin de participer au SVE, les candidats doivent contacter l'association la plus proche de chez eux.

Il faut compter plusieurs mois entre le début des démarches et le départ.

Les aides et accompagnements de pôle emploi

Aides pour un projet en Europe :

Erasmus est un dispositif qui s'adresse à tous les demandeurs d'emploi, sans condition d'âge, de niveau de diplôme ou de qualification. Plusieurs services seront mis à disposition comme "ma préparation au départ" (informations sur les conditions de vie etc...), un accompagnement par un conseiller Pôle Emploi, le maintien de l'indemnisation chômage et des aides financières.

Concernant les aides financières, une partie des frais liés au projet peuvent être pris en charge :

- Se rendre dans le pays concerné pour y passer un entretien (110-385€)
- La reconnaissance des diplômes (440€)
- L'apprentissage d'une nouvelle langue (2 200€ max)
- Un déménagement une fois le contrat de travail signé (770-1 540€)
- Une allocation de subsistance

<https://www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html>



pôle emploi

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

Les aides et accompagnements de pôle emploi

L'accompagnement à la mobilité internationale :

Un(e) conseiller(ère) spécialisé(e) dans la mobilité internationale de Pôle Emploi et experte du pays dans lequel vous souhaitez travailler, va évaluer la faisabilité du projet et vous accompagne pour une durée de 12 mois. Les entretiens seront réalisés en visio conférence.

Cette aide permet un accompagnement personnalisé, adapté à la fois au souhait de mobilité et au(x) pays visé(s). De plus, ces experts connaissent les grandes tendances du marché du travail à l'international comme leurs pratiques de recrutement, les compétences recherchées, les bons interlocuteurs administratifs et les salaires proposés.

La demande doit se faire auprès de votre conseiller(ère) Pôle Emploi en lui parlant de votre souhait de mobilité internationale.

<https://clara.pole-emploi.fr/aides/detail/accompagnement-a-la-mobilite-internationale>

Le programme YFEJ :

Le programme "Your First Eures Job" permet d'être accompagné pour trouver un emploi de 6 mois minimum en Europe, en Islande ainsi qu'en Norvège. Il propose donc des aides similaires à celles d'Erasmus comme une allocation pour se rendre à un entretien d'embauche dans un autre pays, pour un déménagement en cas d'embauche ou encore pour faire reconnaître des qualifications.

<https://clara.pole-emploi.fr/aides/type/emploi-international>



Le Volontariat International :

Les missions, ayant une durée de 6 à 24 mois, peuvent être effectuées en VIE ou en VIA :

- Le Volontariat International en Entreprise (VIE), concerne principalement les domaines informatique, marketing, finance, contrôle de gestion, commerce et industrie.
- Le Volontariat International en Administration (VIA), dont les missions sont proposées par les services d'État à l'étranger comme attaché de presse, médecin, architecte ou encore graphiste.

Cependant, il existe des conditions à remplir :

- Avoir entre 18 et 28 ans
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'EEE (Espace Économique Européen)
- Etre en règle par rapport aux obligations de service national du pays

Dans l'aide de ce programme, figurera une indemnité pouvant aller de 1 341€ à 4 989€ ainsi qu'une couverture sociale.

Pour effectuer sa demande, votre candidature doit être enregistrée par internet sur le site :

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>

TRAVAILLER À L'ÉTRANGER ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

Les aides d'Europass

Europass se définit comme un ensemble d'outils et d'informations en ligne gratuit qui aident les apprenants, les travailleurs et les demandeurs d'emploi dans toute l'Europe à gérer les étapes de leur parcours d'apprentissage et de carrière. Ainsi, il recense une liste de pays et propose pour chacun d'entre eux des informations sur les services nationaux et européens disponibles pour apprendre dans le pays.

Vous trouverez plus d'informations sur le lien suivant : <https://europa.eu/europass/en>



REMERCIEMENTS À:

Madame Catherine GIRODET, responsable Bureau des Relations Internationales,
Monsieur Frederic MONTANARI, professeur d'anglais et tuteur du projet,
Madame Mégane WALTER, chargée de communication à l'IUT de Reims,
Madame Anne-Sophie MORVAN, directrice agence Studies Up,
Monsieur Raphaël PEREZ, chargé de projet et d'information sur la mobilité international au CRIJ,
La Maison des langues,
Le café des langues,
Les professeurs de langues de l'IUT de Reims.

Remerciements aux étudiants ayant accepté de témoigner de leurs expériences:

Anatole BERSILLON
Mathis DEVIE.
Louis DOCQ,
Julie DUC,
Mathis PAQUOLA,
Milena TRELA.

Retrouvez nous, et venez
nous poser des questions
sur notre compte
instagram ;
[@mobilite_internationale](https://www.instagram.com/mobilite_internationale)



MOBILITE_INTERNATIONALE